#### INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre. La courrier du Nord nous apporte les jour naux de New-York du 31 octobre; ils annoncem l'arrivée devicux navires de Liverpool; l'un. Silas-Richards, capt. Holdedge, parti le 27 septembre; et l'autre, le St.-George, prti le 26. Par l'un et l'autre on a reçu des papiers de Liverpool jusqu'à la date de leur départ, et par le premier des journaux de Londres du 26. Voici ce que nous remarquons dans les extraits que

nous avons sous les yeux. Le baron de Homboldt, le célèbre naturaliste doit être chargé incessamment d'aller représenter la Russie à la cour de France. Le prince de Talleyrand, nouveau ministre

français en Angleterre, est arrivé à Douvre le 24 septembre au soir.

Les travaux qu'on fait au Luxembourg pour pouvoir y enfermer les quatre ex-ministres, s'a-vancent mais sont loin d'être terminés, ce qui donne à penser qu'ils seront encore détenus assez long-temps à Vincennes. Ils subissent de fréquents interrogatoires, dont le résultat ne transpire pas au château. Un de ces interrogatoires a duré sept houres. M. de Chantelauze est toujours très abattu; ses compagnons d'infortune ont, dit-on, plus de fermeté ou plus d'espoir. On les voit quelquefois se promener sur la plateforme supérieure, mais tonjours un seul à la fois. Ils mangent toujours ensemble: leur maître d'hôtel est un restaurateur de la garnison, i reçoit sept francs par jour pour chaque individu. Après chaque repas, chacun signe un papier, qui atteste qu'il y a pris part. Tel est la substance d'un article du Galignani s Messenger.

Une nouvelle plus importante est celle d'un insurrection, qui aurait, dit-on, éclaté à St.-Pétersbourg. Le Messager des Chambres-de Pa ris, en parle à peu-près en ces termes.

La nouvelle d'une insurrection militaire à St.

Pétersbourg, a été répandus sur la foi d'une lettre de Frankfort du 15 courant (sept.); mais on ne dit pas la date de cet événement extraordinaire, qui, s'il est reel, n'a pu avoir lieu que subséquemment au 4 septembre, date des dernières leures reques à Paris.

Cette insurrection, aurait dit-on, pris naissance parmi les troupes qui ont été employées dans droits en faveur de son fils. Cette proclamation, la guerre de Turquie, par suite du mécontentement accompagnée de la démission du comte d'Ein-• qu'elles éprouvent de ce qu'on ne leur ait point donné les récompenses qui leur avaient été promises. On ajoute que non moins de 20,000 hommes ont été tues ou blesses dans cette insurrection, nombre qui porte évidemment le caractère de l'exagération : mais on ne dit rien des de toutes les idées éclairces du pays. Connu résultats politiques, ni de la personne de l'em-

Cette nouvelle est probablement fabriquée. Néanmoins, il faut remarquer que quand il ecla-un trône occupé par un vieillard de 75 ans, est ta une insurrection à la mort de l'empereur Alexandre, la nouvelle en fut reçue par Frankfort, et

avec beaucoup de celérité.

Les lettres de Lisbonne du 4 septembre ne confirment point la nouvelle du soulèvement en veille, les ouvriers de l'arsenal ont refusé de se rendre à leur travail et ont démoli quelques édifait quelques démonstrations hostiles, les ouvriers declarerent qu'ils mettracent le ten a l'arsenal au la bantants qui demanden, une constitution. Bruis quillité n'était pas encore retablic au depart du insurrection. Esperons que tout finira bien.

L'état des choses dans les Pays-Bas annonce une crise terrible. Le gouvernement paraît de-sidé pour les mesures violentes; elles seront saivies des resultats les plus sanglants. Le prince Jusqu'ici les troubles n'avaient ele motivés que Frederic a public une proclamati in adressee au par des griefs particuliers, chaque etat agissa peuple de la Belgique, et datée de son quartier pour lui même, sans aucune combinaisen géne general à Anvers, le 21 septembre ; cette piece rale. Mais voici maintenant qu'une couse unirous a para meriter d'être traduite en entier, verselle de plainte, et bien fonéee, paraît avoir On la trouvera plus bas.

ciens ministres, a demande leur mise en accusa- magne s'est soulevee contre le système surv tion devant la chambre des pairs.

recu en audience par l'empereur, ce qui est une

worth. Le frère de ce duc detroné, le prince HOMMES SE SONT COALISES pour Guillaume, a pris les rênes du gouvernement,

d'après le vœn de toute la population. de Madrid, en courrier extraordinaire. Il est Frankfort. La cherte du pain en est la cause

lui-ci reconnaît Louis-Philippe.
On écrit de Berlin sous la date du 15 sept. qu'il y a eu des troubles à Chernitz; des corps nombreux d'hommes se sont rendus coupables

ont occasionné des pentes considérables par la destruction de plusieurs machines. ▼ La duchesse de Berny est arrivée incognito : Liverpool, le 18; elle était accompagnée de la comtesse de Bouillé et du comte de Menars.

Le 13 septembre, il y a eu des troubles à Capenhague, en Dannemark mais ils ne sont pas d'une nature sérieuse. Enfin, la Saxe paraît être complètement en ré-

volution; les journaux de Londres du 22 disent que ceux de Hambourg annoncent que le roi de Saxe a abdiqué, et que le prince Fredéric a été nommé Régent. La même nouvelle se retrouve sous la date de Paris 21.

M. Tluskisson a été enterré le 17 septembre, à midi, dans le nouveau cimetière de Liverpool.

#### EXTÉRIEUR. FRANCE.

Paris, 21 septembre. On vient ne recevoir de Dresde la nouvelle suivante. Le prince Fredérie est nommé régent le prince Maximilien, son père, a renoncé à son droit de succession en sa faveur; le ministre Einsiédel est renvoyé; l'ordre est rétabli; la garde untionale est augmentée: mais on a commis de grands excès, et l'esprit public est toujours agité. Le ministre de Saxe ici a reçu les nouvelles let rres de créances qui l'accréditent près de Louis-Philippe. La reconnaissance de l'Autriche a été

hier soir par un membre de l'ambassade. -On egrit d'Alger le 31 août : "Les nouvelles de l'intérieur nous sont plus favorables. L bey de Titery a été décapité dans une insurrection, dont les Cabayles ont pris avantage pour exterminer ses partisans et les Turcs qu'il avait encore à son service. Ils se sont depuis retiré dans les montagnes. Les malheureux habitants de Bona se débattent toujours contre les Cabay les. On fait des préparatifs pour leur envoyer

des provisions.

—Un journal du Sud de la France publie ce oni suit sur les rassemblemens qui se forment

aux environs de Perpignan : Nous avons dans de département un grand nombre de réfugiés espagnols, et il ne se passe pas un jour qu'il n'en arrive d'autres, ou de l'rance ou d'Angleterre. Il y a parmi eux des l'ortugais, des Piémontais et des Italiens. Il ne parait pas que le gouvernement approuve leur pré sence sur la frontière, d'après la circonspection et les précautions qu'on leur voit garder en s'or ganisant. Leur ligne s'étend de la mer au som met de la vallée de Carrol. Le chef le plu distingné qu'il y a parmi eux est le colen le Mi-randa, arrivé dernièrement de Montpellier. S'il faut ajouter foi aux rapports qui circulent, ils doi vent sous peu faire une invasion dans leur pays Des deux côtés des Pyrénées on doute de leu succès. Nous ne savons pas qu'on ait pris de sérieuses précautions dans la Catalogne, quoi-

parmi les Espagnols. ALLEMAGNE—SAXE.

DRESDE, 13 septembre. un jour mémorable. Les citoyens, d'après le vœu exprimé par le prince l'rédéric, se sont as-semblés pour délibérer sur les réclamations à mens dans la constitution. L'abolition de plusieurs taxes oppressives, spécialement celles de la police et de l'accise, une réforme dans l'administration des communes, l'extension du droit de voter dans la diète, un rapport public de l'administration des villes, une réduction dans les dépenses qu'occasionne le culte catholique, et plusieurs autres questions aussi importantes ont été tour à tour l'objet des discussions de cette assemblée. Les citoyens ne déposeront point le armes, et les troupes resteront en dehors de la ville. jusqu'à ce qu'on ait obtenu une réponse à ces remontrances. L'artillerie, qui est bonne in-

telligence avec les citoyens, occupe deux portes, et tous les autres postes sont au pouvoir du peuple. Les chasseurs, par ordre du prince Guillaume, sont sortis hier de la ville. La foire qu se tient tous les ans le 13, n'aura pas lieu. Plusieurs individus qui avaient été blessés le 9, sont morts. La ville est entourée de troupes.

Voici la cause et l'origine de la révolte de la Saxe. Le souverain de ce pays, hôte tout-àfait digne d'aller habiter la retraite royale de Lulworth, se mit dernièrement en tête d'abjurer la foi que ses ancêtres ont defendu si vaillanment et avec tant de zèle, et de se faire catholique; non content de sa propre conversion, il a voulu forcer son peuple à se convertir aussi. Une telle conduite en 1830, est plus digne de pitic que de critique. Le peuple de Leipsic a repous sé la sotte et imprudente tentative faite pour le dépouiller de la plus noble liberté dont l'homme puisse jouir. Mais les habitants de Dresde, à co un'il paraît, ne se sont pas contentés de repousser les Morts du royal bigot; ils ont attaque les gardes sur lesquelles il comptait, et les ont chassées ainsi que lui hors de leur ville protestante. L'hôtel du premier ministre, qui est regarde par tous comme le premier instigateur du mal, a été complètement brûlé dens la ba-

DRESDE 15 septembre. Le 13, M. de Gablentz, commandant de la garde nationale, a publié une proclamation, par laquelle le roi annonce que le prince Frédéric est nomme co-regent, et que le prince Maximilien, père du prince Fréderie, a renoncé à ses siedel, premier ministre, a été reçue avec enthousiasme par le peuple : et le 11. le roi a fait son entrée dans la ville au milieu des plus vives acclamations ; il était accompagne du nouveau regent. Le prince Frederie est le représentant comme partisan des reformes que reclame la majorité des Saxons, sa nomination à la régence. ou on peut considerer comme son avenement à une sure garantie que de nombreuses réformes seront faites successivement dans le système politique et administratif de la Saxe.

CASSEL, 16 septembre, Nous sommes ici dans la plus grande agitamasse de la population de cette ville. Mais la tion. Partout celatent des troubles et des revolations. It y a quelques jours notre prince et rendre à leur travail et ont demoit quelques edi-fices destinds aux atchers. La fregate la Perola n'a pas éte tres-favorable. Un corps de nos ciparut alors dans le Togo, mus des qu'elle ent toyons estallé à leur residence de Wilhoushohe, pour lear presenter une pertuon signee par Cout premier coup de canon qui serait tire. La tran-

FRANKFORD SOR DE MEIN, 16 scot. Depuis quelques semaines, les événemen d'Allemagne ont pris un caractère très-serieux; reuni quarante états dans un même mouvement. La compission de la chambre des députés de circonstance sons l'unelle le succès aurait etc Fran e, chargee d'examiner la conduite des an- impossible. La plus grande partie de l'Alle par les directeurs de douanes, qui a prive le On cerit de St. Petersbourg sous la date du 3 pays de cette liberte de commerce si necessaire septembre, que l'ambassadeur de France a été à l'extension de ses ressources. La nouvelle reconnaissance tacite du gouvernement de Louis teur-Aul ic ien ni dans aucune autre gazette allemande, vous paraitra bien surprenante. LE Philippe.

Le duc de Brunswick est arrivé à Londres, et PEUPLE DE VIENNE SEST REVOLse dispossit à aller rejoindre Charles X à LulHOWES SE SONT COALISES pour remettre en liberté quelques contrebandiers qui ont osé agir contre la volonté de M. de Metter-Le conte de l'acz est arrive à l'aris, venant nich. Le mécontentement se manifeste aussi à de Madrid, en courrier extraordinaire. He si porteur d'un acte du roid Espagne, par lequel co-lui-ci reconnaît Louis-Philippe.

On derit de Reglin sous la date du 15 sept., GIE CE MATIN devant l'hôtel-de-ville. l'dissent tous ces événemens se terminer à l'avantage du pays, sans qu'on voie se renouvele des plus grands excès envers leurs maîtres, et ces excès qui signalèrent les premiers symptò mes d'insurrection en Allemagne!

# PAYS-BAS.

PROCLAMATION Du prince Frederic, prince des Pays-Bas, aux habitants de Bruxelles. BRUXELLOIS.

Le roi, notre auguste père, de concert avec L'article est adopté.

es représentans de la nation, et de la manière scule compatible avec leurs sermens s'occupe 14 de la loi du 26 mai 1829. d'examiner attentivement les vœux que vous avez émis.

Conformément aux ordres du roi, nous venons appliquer le remède le plus convenable et les chambres, cours et tribunaux jugeraient à prole plus efficace à cet état de choses qui ruine pos d'exercer les droits qui leur sont attribue votre ville et cloigne de plus en plus la possibilité que le monarque et l'héritier présomptif de la couronne aillent demeurer parmi vous, ce qui serait le rétablissement de l'ordre légal. Les légions de la nation se disposent à en-

rer dans vos murs au nom des lois, et à la denande de vos meilleurs citoyens, pour les déarrasser d'un service pénible, et leur offrir aide et protection.

Les officiers et les soldats qui sont réunis sont l'étendard de l'honneur et du pays, sont vos la requête du ministère public, en se conformant concitoyens, vos amis et vos frères. Ils n'apportent ni reactions ni vengeance, mais l'ordre 1819 .- Adopté. et le repos. Un généreux oubli couvrira les fautes et irrégularités qui ont été le résultat des

circonstances Les principaux fauteurs d'actes trop criminels pour espérer d'échapper à la sévérité des ois—ces étrangers, qui, abusant de l'hospitalité, ont fomenté le désordre parmi vous-seront seuls et justement punis. Leur cause n'a rien défaut de déclaration d'un dessin ou d'une grale commun avec la vôtre.

Nous avons en conséquence ordonné, et or-lonnons ce qui suit, en vertu des pouvoirs qui peut devenir un délit politique ; mais qu'il s'agit ious ont été confiés :

lans Bruxelles.

de la garde.

4. Tous les individus armés, étrangers à la ville, se retireront sans armes chez eux. Tous de nouvelles observations, après lesquelles la es corps armés appartenant à d'autres communes sont invités à se retirer, et, s'il est nécese que pouvant être intercalée dans la présente loi-saire, seront dispersés par la force.

5. Les couleurs adoptées par une partie de la

succès. Nous ne savons pas qu'on au pris de sérieuses précautions dans la Catalogne, quoi de faits politiques.

G. L'administration municipale, le comité de de faits politiques.

Afreté, et le conseil et les chels de la garde de la M. Dubouchage les autorités de cette province ont eu avis de ville, reillégent à l'exécution desglitieles précétions.

ceste entreprise destinée à porter la guerre civile | dents en ce qui les concerne, sinsi qu'au mein- M. le comte Siméon répond qu'une coalision tien de l'ordre, jusqu'à ce que les troupes aient qui n'a en vue que des intérêts privés, comme effectué leur entrée.

Nes gardes bourgeoises sont maintenant orga-nisées, et comptent dans leurs rangs les citoyens personnellement responsables de toute résistant taines assemblées qui peuvent être très-innocen ce à la force publique, sinsi que de l'emploi illétes; il propose d'ajouter à l'article ces mots a les plus respectables. Hier, a été pour la Saxe gal qui pourrait être fait de l'argent du public, accond paragraphe : Sont réputés délits politi

semblés pour délibérer sur les réclamations à possible, casernée et campée, de manière à ne contraires à la paix publique.

Adresser au gouvernement et les griefs dont on pas être à la charge des habitants, et observers la M. Decases combat cette ad demandera le redressement. Plusieurs change- plus stricte discipline. Toute résistance sera re- tirée. oussée par la force: et les individus coupables le cette résistance, qui seront pris, seront remis

qui de droit pour être jugés au criminel.

A notre quartier général d'Anvers, le 21 septembre 1830. FREDERIC, prince des Pays-Bas.

BRUXELLES, 18 septembre. La ville est de nouveau plongée dans l'alarme, par le retour in t endu des députés à l'assembléegénérale de la Haye. La plus grande confusion règne. On pense que les troupes du roi occuperont Bruxelles ce soir ou demain main; on désire vivement leur présence. L'agitation est à son comble, et on dit que le parti belge désire maintenant la retour à l'ordre. Nous redoutons une populace affamée et furieuse.

(Courrier des Pays-Bas.) BRUXELLES, 21 septembre. Depuis plusieurs heures les tambours n'ont oas cesse de battre aux armes-le tocsin sonne. Les postes avancés des troupes royales sont à nos portes, et un feu très vif de mousqueterie s commencé. Le désordre est effrayant. Le ocuple est exaspéré. Six cents hommes de la garde bourgeoise ont été désarmés par la popuace. Chacun cache les objets de prix qu'il possède. Les femmes et les enfans sortent de la ville, qui est dépavée et barricadée. Comment tout ceci finira-t-il?

Likus, 18 scutembre. La plus grande tranquillité a régné ici pendant la nuit. La garde de la ville continue son service avec un zèle infatigable.

Le general Van Geen a fait une proclamation. dans laquelle il dit qu'il espérait épargner aux paisibles habitants de cette ville l'inconvénient les mesures qu'il avait été autorisé à prendre lepuis long-temps, savoir de déclarer la place en etat de siège : mais qu'il venait de recevoir du lepartement de la guerre l'ordre de ne pas différer plus long-temps cette mesure.

LA HAYE, 22 septembre. D'après des lettres particulières, il ya eu di manche soir un engagement scrieux à Mons entre les troupes et une partie des habitants; cette affaire à duré trois heures. Une attaque faite par la populace sur la maison du gouveri e ir, a été, dit-on, la cause de ce conflit. Le gouverneur a été obligé de faire tirer à mitraille sur le peuple, et est reste maître à la fin. A la date des derniers avis l'insurrection avait été appaisée: un des officiers supérieurs est dangereuse-

ANVERS, 21 septembre. Le prince est parti aujourd'hui à la tête de 15,000 hommes: i espère être à Bruxelles mercredi soir. Les Etats-Généraux et le roi des Pays-Bas sont resolus à ne pas traiter avec des rebelles armes, et à soumettre la populace de Bruxelles et proteger les citoyens passibles.

#### ESPAGNE. MADRID, 10 septembre. Le comte de Montebello, envoyé extraordi

mire de Louis-Philippe, a reçu de Ferdinand Des lettres de la Catalogne disent qu'une in urrection du peuple à Tarragon a etc. appaisce ar les troupes. De nombreuses désertions ont : heu psimi les troupes envoyées, à la frontière ontre les constitutionnels. Prois personnes ne euvent marcher et causer ensemble dans les ruele Barcelonne. Aucun hommene peut sortir spr . aun heures du soir, et à cette heure les thélitres t les cafes sont fermés. Il se passe à peine in jour sans que quelque infortune ne soit vieti me de ses opinions palatiques. Les prêtres par moyen du confessionnal, penètrent tous les secrets, et en les comfininquant au gouverneueut, font des parens les assassins involontaires

te leurs entans, et des sours les instrumens de mort de leurs frères. Mina, suivi de plusieurs Ynglais, doit entrer en Espagne par Bayonne. COLOMRIE Un ra ire arrive à la Jamaïque y a apperté la nouvelle que le gén. Bolivar avait de nouveau été appelé à la présidence de cette république. Le scul document relatif à cet événement, est une

## CHAMBRE DES PAIRS. SÉJINCE DU 18 SEPTEMBRE.

proclamation de Bolivar, datée de Carthagène,

apportee le 3 septembre, elle ne donne aucun de-

PRÉSIDENCE DE M. PASQUIER. A deux heures et quart, le procès-verbal est dopté. On attend jusqu'à deux heures et demie pour délibérer, la chambre n'étant pas en iombre.

Projet de la Commission. Art. 1er. La connaissance de tous les délits commis soit par voie de la presse, soit par les autres movens de publication énoncés en l'art. ler. de la loi du 17 mai 1819, est attribuée aux

cours d'assisés. M. de Montalembert soumet quelques observations générales sur les avantages du jury, complément necessaire de nos institutions et palladium de nos libertes, sans lesquelles nous tomerions dans l'anarchie intellectuelle (on rit.)

Art. 2. Sont exceptés les cas prévus par l'art. Après quelques explications de M. Simeon

et article est adopté. Art. 3. Sont pareillement exceptés le cas où par les articles 15 et 16 de la loi du 25 mars

M. Dubouchage ne croit pas qu'il soit de la dignité des chambres de venger elles-mêmes leurs injure s. M. Simeon insiste pour l'adoption de l'article.

M. Decazes appuic cette opinion. L'art. 3 est adopté. Art. 4. La poursuite des délits mentionne er

l'art. 1er. de la présente loi nura lieu d'office à la loi du 25 mars 1822 sont abrogés. - Adopté.

Art. 6. La connaissance des délits politiques est pareillement attribuée aux cours d'assises M. de Barante propose d'abroger l'art. 12 de a loi du 25 mars 1822 relative aux gravu: cs. M. Dubouchage combat cette proposition, le vure ne lui paraissant pas un délit politique.

ici d'une loi de procédure et non d'un code pénal: Art. 1. Les troupes nationales rentreront il pense donc que la proposition de M. de Barante ne peut être admise.

2. Tout obstacle à leur marche sera levé par les autorités municipales, la garde de la ville, commission de sûreté et tous les bons habitanta.

2. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

3. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

3. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

4. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

5. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

6. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

7. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

7. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

7. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

7. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

7. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

7. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

7. Les postes occupés par la garde de la ville chaque jour on déplore les exces.

explications. MM. Dubouchage et de Barante soumetten

Art. 7. Sont réputés délits politiques : 1 garde de la ville, comme marques distinctives. Tous les délits prevus par les chapitres 1 et 2 sont abolies. Nous nous résections de fixer le du Code pénal et par l'art. 9 du 25 mars 1832; signe de ralliement qu'elle sara autorisée à pord'assemblée, de discours, d'écrits, d'actes on

M. Dubouchage demande quelques explica-

ffectué leur entrée.

7. Les membres de ces corps sont déclarés de délits politiques. Il en est de même de cer des armes et des munitions.

8. La garnison sera, le plus promptement semblées, à l'occasion d'écrits ou de discours

> M. Decases combat cette addition qui est re-L'article est mis aux voix et adopté

Art. 8. Les délits mentionnés dans la présent te loi qui ne seraient pes encore jugent le seront suivant les formes qu'elle prescri. M. le baron Séguide propose un amandement dans le sens de cos article, mais plus explicatif.—

Cet amendement at addpte. Il en est de même Voici le résultat du scrutin sur l'ensemble numbre des votants, 96, etc., 90; non, 3; nuls, 3 -la chambre adopte.

COMMERCIAL.

HARVE, 18 septembre.

Les ventes de coton du 1er. au 17, ont été à 9,200 balles, aux prix antérieurs. Le marché continue à être calme. On n'a fait aucune transaction remarquable dans les furines. LIVERPOOL, 25 septembre. Les transactions dans les cotons, cette semi

ne, se sont élevées à 7820 balles, y compris 136 Sea-Islands de 12 3 à 16 ; 40 tachés de 74 à 12: 3000 Uplands de 6 1 à 7 1 : 600 Orléans de 6 1 a 8 1 ; 2350 Alabama de 6 1 à 7 3-8. Au commencement de la seguaine les deman-des ont été extrêmement faibles, mais un achat

de 1500 balles coton américain, par spéculation, a contribué à rétablir la confiance, et les prix de la semaine dernière peuvent maintenant n'obtenir. Les derniers avis reçus des Etats-Unis portent les défenteurs à être moins offrants, par culièrement dans les Sea-Islands, pour lesquels on demande un meilleur prix. Les importations de la semaino s'elèvent à 6800 balles, et depuis le ler. janvier, 659,100. L'année dernière, durant le même espace de temps, il a été importé 589,600 balles. Les augmentations en coton des Etats-Unis sont de 105,000 balles. Samedi soir, 25 .- Ventes de poton, ce jour,

1000 ballos.

LISTE MARITIME. PORT DE LA NULE.-ORLÉANS.

EXPEDIES. Nav. Majestic, Page, Liverpool, J. Hagan & co Goel. Magnolia, Croker Mobile, Capitai Goel Libre Zempoaltica, Sanchez, Tampic, Lizardi Frères Goel. Mobile, Loomis, Mobile, Capitaine.

ARRIVÉS. Bateau à vapeur Pilot, Stark, des passes, ayant mis en mer le brick Win. Henry et la goël. Montaneza—il a amene dans le port le navire John et le brick (Jen. Victoria : le navire He-roine était à la passe. Rich de nouveau. Bateau à vapeur Souvenir, Streck, de Donald onville, avec 18 bts sucre 24 balles coton à P

Dubertrand, 6 do 186 bls sucre a Pevroux, Rivarde et co. et autres articles à divers—plusieurs Navire John, Ashton, N. York, avec des pieies à W. & J. Montgomery; du foin à Foster L' Hutton. Goël. Agate, Jean, d'Apulachicola, avec des nadriers en bois de pin an enpitaine.

wee fruits, cire, &c. à S. Cucullu, MEMORANDA. Navire Comet, Richardson, parti d'ici, est arve a Marseille le 11 septembre. Navire Calumet, Osgood parti d'ici, est ur-

Brick Gen. Victoria, Salve, de la Havanc,

ive au Havre le 14 septembre. Navire Champion, Patten, parti de Bath pour port, le 23 octobre. Navire Jasper. Colburn, et brick Corinthian, Simball, partis do , do. Expedie à Liverphol pour ce port, le 15 sept.

navire treorge, Patton.

Partis de Liverpool le 22 sept. navires Florida, Tyler: le 21, Agn es et Ann, Martin; Saracen, Hammond por rici. Navire Hermitage, devait partir de Liverpoul



D'APRES les ordres du capitaine la comme gnie prendra les srmes dimanche 21 du courant à sept heures précises du matin. Equipeme it complet. Pantalon et verte bleus.

LOUIS MUH. 19 nov-2. Serjt. major.

BLANC D'ESPAGNE.-100 touneaux de Blanc d'Espagne à vendre à bas prix par lots convenables aux acheteurs. S'adresser à JAS. S. SHAW, Pharmacien, 19 sept Encoignure des rues Royale et Douane

AUX ÉBÉNISTES. PLACAGE D'ACAJOU Quatorzo caisses, du moulin à vapeur de Philadelphic, reçues et à vendre à des prix modérés par B. REES, Rue de Chartres, No. 10. 18 nov 6m.

500 barillets de GRAISSE, qualité suné neure, à vendre par YORKE, MACALESTER & Co. 18 novembre -3 rue du Camp

500 barriles de MANTECA, qualidad auperior, de venta por YORKE, MACALESTER & Co.

18 de noviembre calle de Camp. TRAITESSUR BOSTON à vendre par [18 nov] STETSON & AVERY

DERDU.—Un ballot de marchandise marqué JH & S No. 11, débarqué du brick CYANET de Boston, vers le milieu du mois passé On recevra avec reconnuissance des informations à ce sujet.

STETSON & AVERY. \* 18 nov UN jeune homme (Suisse) arrivant ici, con-

naissant la langue française et ayant un bon commencement dans la langue anglaise, pou vant correspondre dans la première langue, et connaissant la tenue des livres, désire trocres une place. S'adresser pour plus amples informations à Messra. 18 nov THEODORE NICOLET & co.

A VENDRE.

UNE MAISON située rue des Pierre, bâtie en briques. La dite maison a deux graades chambres, un cabinet, une cave et une galere ; les cuisines et chambres à domestiques aussi en briques une cour carelée, et un puits en briques. La maison est maintenant occupée par Mr. Green-wood. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, ou à Mr. Jean Chaband, au Bassin. 18 nov-2 J. OLLIÉ.

A VENDRE au No. 39, rue de la Levée, 150 caisses Sucre brut de la Havane, ayan t droit à la remise des droits. Aussi, en débarquement du Cyrus-Butler, 1 bqucaut Whisky d'Irlande, 2 caisses Fusils de musition des E.U. 16 pov. THOMSON & GRANT.

# Théatre d'Orléans.

----DIMANCHE, 21 NOVEMBRE 1830. Début de M. PRUDHOMME (élève du Consorvatoire,) dans le Vaudeville.

LE BARBIER DE SEVILLE LA PRÉCAUTION INUTILE.

Opéra en 4 actes d'après Beaumarchais, muque de Rossini; dans lequel Mme. St.-Clair

Le spectacle sora terminé par la première représentation de

# PHILIPPE,

Vaudeville nouveau en un acte par Scribe. Ce vaudeville charmant a eu le plus grand sucde à Paris et sur tous les Théâtres de France ; il offre des scènes du plus grand intérêt et tout-à fait neuves qui lui ont mérité, l'approbation générale ; tout fait espérer qu'il réussira égale-ment sur le Théâtre d'Orléans.

Mr. Раприомыя, élève du Conservatoire, у paraîtra pour la première fois en cette ville par le rôle de Philippe.

En attendant-Le Comte Ory, opéra en actes, de l'Académie Nationale de musique de Paris, musique de Rossini.

#### AVIS. MR. DEVELLE

Il peut disposer de quelques heures dans la journée, et il les consacrera à leur donner des leçon de dessin et de peinture à l'aquarelle et à l'huile. Il ne négligera rien pour se rendre digne de la onfiance qu'on voudra bien lui accorder. Sa demoure est rue St. Philippe, No. 78,

entre les rues Bourgogne et Remparts, ou au Chéàtre d'Orléans. 18 nov-lm



### Magasin de peignes ET AUTRES ARTICLES,

Rue de Chartres, No. 10, près la rue du Canal E soussigné vient de recevoir et offre à ven-dre, à son magusin récemment ouvert, un assortiment considérable d'articles de son genre de commerce, tels que peignes à chignen sculpes, en ecaille ; do, à hord haut ; do, à bord de coupe en forme de plumes ; peignes à papillote, en écaille ; do. longs ; peignes de poche et à retaper, en écaille . peignes brésilieus à rou leau, riche modèle du dernier gout ; do. à papil lotte et de côte ; jolis peignes de poche en ivoi re : prignes à chignon, à bord doré et déco pe en fleurs. Aussi, miroirs dorés de différentes grandeurs ; miroirs de toilette, mobiles ; do. de poche et de toilette, à l'allemande. Cartes im riales américaines, françaises et espagnoles Tables de Backgammon; échiquiers, boites à des et billes de billard. Cigarres de la Havane et mélèces tabac à priser, d'Ecosse et de Macuba Bertelles en soie, en coton et en laine. Eaux de Lavande et de Cologne, ainsi qu'un assortimen considerable d'articles de parfumerie : cérat vé-gétal et beaume de Colombie. Cuirs à razon d'Emmerson, de Morgan et de Duff ; boites à Le Meteor, Perkins, do. à Marseille le 16 sep burbe, avec et sans miroir. Balais de crin ; boos ses à comptoir, à soyer et à table : do, à soulier à dents, à cheveux, à fard et à habit ; do. à faveris, à ongles et à polir ; pinceaux à barbe fard végétal et boucles de ceinture ; poudre poudrer; cirage; vergettes; soufflets communi et enjolivés. Cannes à épéc, verres ciseles grains de colliers, tabatières toilettes d'homme Cunifs, razoirs et ciscaux fins; miroirs concaves ; poudre à encre ; dominos ; huile d'ours et de Macassar ; écritoires de liège ; crayons, agraties; boutons en perle, pour chemise, gilet de dessous et bertelles. Porte-feuilles, souve-nirs, &c. Aiguilles et épingles, et enfin un

comptant ou des billets sur la ville. 18 nov—6m. B. REES.

LES soussignés ont reçu par le Bolivar e vendront à des prix modérés. Chlorure d'oxide de Sodium d Labarraque. Essence ethérée balsamique. Toni-purgatif; Grains de santé du Dr. Frank; Purgatif de le Roy, par

Cottin ; Vomi purgatif ditto. Elixir anti-glaireux de Guillée. Pâte pectoral balsamique de Regnauld. Acide prussique médicinale. Acctate de Morphine : Chlorure d'or.

Emetine; Gentianive; Piperine; Brucine Dolphine; Strygnime; Veratrine; Lupuline Zode: Hydriodate de notasse. Acetate de potasse; Tartrite de potasse nercure ; Acctate de mercure ; Bulphate de uinine ; Tridace ; Sulphate de Morphine. Racine de valancia : do. de guimauve, trè

elle : do. nireltine : do. consoude. Ecoree de racine de grenadier. Fleurs de guimauve ; Extrait d'Aconite ; d. Iynsciame; Belladone; Noix vomique. Ratanhia; Sirop pectoral de Lamoureux.

Régénérateur universel. &cc. &cc. F. ORIOL & CO. 18 nov-6m Rues Dumaine et Condé.

avis aux méres de famille. UNE personne de l'age de 36 ans, habituce au travail d'une maison, et pouvant donner sur son compte les meilleurs renseignemens, désirerait trouver à se placer dans une famille en cette ville ou en campagne en qualité de demoiselle de compagnie; elle se chargerait de surveiller les domestiques, de veiller à ce que le enfans, s'il y en a, soient soignés régulièrement, et de diriger tout le travail du ménage. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de octte feuille.

NOURRICE A LOUER. ON pourra se procurer une jeune négress nourrice, très saine, avant un amfant de deux mois, et très bon sujet, en s'adremant à M. Jean Rousseau, rue de Chartres, entre Toulouse

et St. Louis, ou à l'imprimerie de cette feuille.

12 nov--MADAME MONROSE. rue de Chartres, No. 83, a reçu par le navire Aspasia, de Nantes, un assortiment complet d'habillement d'enfants, qu'elle offre à vendre, Habit Polonais brodés,

Do. Grece do. Ainsi qu'un joli assortiment de Mantaux de drap pour Dames de, et autres objets de goût et 16 nov. de fantaisie.

●10 DE RÉCOMPENSE. SERONT donnees pani A tation du mulatre américair SERONT données pour l'aresnommé Timothy, agé d'environ 35 ans, petite taille, grande bouche, grosse lèvres, il se fait appeler Dickson, et se

tient au faubeurg Ste. Marie, ou on la vu sousonnes sont priées de na point employer la dit conformément à la loi. unlatre, et celui qui le recelera, sera poursuivi selon toute la rigueur des lois. C. LEMAITRE.

VENTES!

PAR P. A. Diranche, et Lundi

# prochain, 160 tâtes 🧐

TYPEspagnets, Arrivés dernièrement du Mexique ; la plupar d'entr'eux sont superbes, et dans le meilleur état. jouera le rôle de Rosine; Mr. Letellier, le comte La vente aura lieu au domicile de l'encanteur. et Almaviva; et Mr. Curto, Bazile. commencera à 9 heures chaque jour, et sera con-

tinuée jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout.
Conditions—De bons billets endossés à satisfaction, et payables dans tout le mois de Mara 19 mov - 25

L sora vendu, mardi 23 du courant, par l'encanteur sus-nommé et sur son habitation. fan-

en billets endossés à estimation du vendeur. 19 nov. -3 PAR T. MOSSY. VENDREDI matin, 19 du courant, a seru Vendu à son magnaia d'encan : 5 caisses Coton à chemises, 2 balles Couvertures franaises, Indiennes, Guinghams, bas bleus, do,

PAR T. #085Y. JEUDI, 25 du courant, il sera ve

suivantes, en lots convenables aux acheteurs. 50 tonnesux Fer de Suède et anglais, 5 touneaux Fernilard associa, 160 Enclumes amprica, 150 barils Clous coupés do., Clous forgés, Fer à Bouiloires, Plomb en feable, Noir de fuméa, Rouge de Venise, Fil de fer, en partie avarié; une quantité de Meules à repasses assorties ain-

du un Bail (pour environ 3 ans) de la maison où se trouvent enmagnainées lesfites marchan-dises, consistant en un grand magasin et maison de maître bien calculés pour un grand commerce de quincaillerie ou de grecerie. On pourra en donner possession le 10 du mois prochain. 18 nov.

J. Seveines contre Madume Guillamine. Norte d'un ordre de fieri facies à med adressé par l'hon. B. Beauregard, l'ant des juges associes de la Cour de Cité, j'esposerai en vente, le lundi 29 novembre, à 4 houses de l'après midi, au burean du Marshal, rue Ste. Anne, Onze Chaises de mode, et une Table. Saisies dans l'affaire ci-dessus.
18 nov LS. DAUNOY, martial.

La gollette ESCAMBIA, ses agrès et apparaux, monillée au fleuve, en face de la rue Conti. On paus examine ses

L. DAUNOY, merchal Maire, les Aldermen et les habitunts de la N. Orléaus, contre Pierre Aubri M. d. c. 1. 1 bes

mêmes contre le même. N vertu de deux writs de fieri faciae a moi adressés par l'Hon, G. Paévaz, jugo conseiller de la Cour de Cité, jesposersi en vento publique, samedi, 20 novembre prochain, à la Bourse Hewlett, encoignare des rues Chartres et St. Louis, à l'heure de midi, un Lot de l'erre situé rue Girod, entre les rues Philippe et Bar-ronne, mesurant environ 60 pieds de face est 120 grand nombre d'autres articles qu'il vendra à de profondeur, plus ou moins, saisi dans l'effaire sus. 21 oct. L. DAUNOY. Marshal.

ESCLAVE EN MABRONNAGE.



Marigny ou dans quelques pirogues de cabateurs. La récompense vealue par la loi sera donnée à celui qui la logera à une des geolos de l'Etat. ou la ramènera chez la sous 18 nov-3 FEMME LACOUTURE

15 BOUCAUTS Jambons dans la toile, à ven-J W. ZACHARIE & CO. 12 oct. PERDU.—On suppose qu'il a été enlet é par mégarde, du navire Tennesses, un barril de Fromage, marqué MP. Teute information

THOMSON & GRANT. No. 80, rue de la l'avée

90 PIECES soils d'emballage du Menualty, à vendre par 17 nov J. W. ZACHARIE & CO. BELLES SANGSUES.

enoniganre Chartres et Comi A LOUER-La Maison et les

PECU par le navire Bolivar, et à vendre au magasin de A. SENECAL, que de Chartres, No. 145.

Lampes diverses, Queues et Billes de billard. Veillenses. Linge de table uni et ouvré. Toile à drap et Bretgenes; Seie et Corde our taikeurs.

Porcelaine et Verrerie, Balais en crise. Fusils de chasse à pistons et à pierres 2 ca-

eux, dito Chambertin, dito Champagne. 15 nov.—6f

A VIS-Les contribuebles de la l'arvisse d'Orléans, qui désvent des texes d'Est pour l'année 1829, sont prévenus d'avoir à payer au bureau du Tatorier, d'ici su ler. décembre prochain; faute de quoi leurs comptes serock remis vent. | Les capit face de navires et autres pe:- au Sherif pour en poursuivre le recouvrement

E N débarquement du navire Henry-Meer, de Bordeaux, et à vendre par les somaignés.

5 balks COUVERTURES de 3 points.

PAR P. A. GUILLOTTE.

bourg des Religieuses. 50 besux Mulets et quel-ques Chevenx, antivant de Moxique Conditions, toutes seen xique Conquison, ver mides mes de 100 pinstres et medes sous comptant, et sudesens en tout mers procheiu

PEINTRE DU THEATRE D'ORLEANS, de coton et lame. Moucheire, Indiennes à mille de coton et lame. Moucheire, Indiennes à mille caies, Chalten soie, Russie, Selles peur hommes et nour feu mes—Conditions, à la vente.

la Levée, dans le magasin No. 26, à 4 heu-res précises de l'après-midi, les marchandines

si qu'une quantité d'autres articles. AUSSI—Bans le même mement, il sers ven-

VENTES PAR LE MARSHAL.

Joseph Henry, contro le capt. Blany, la geoletta Escambia et ses propriétaires—Reed contre les mêmes.—P. Fornando contre les mêmes. N vertu de trois writs de fieri facies à mob adressés par l'hen. G. Préval, juge associé de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 16 de désembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett.

voiles &c. chez M. Spearing, rue St. Philippe. La dite goëlette est sainte pour satisfaire suz poursuites ci-dessus.



bleus. On pense qu'elle se tient au Fashourg

qu'on pourrait en déaner sers accucillie avec COCURDA MARIA DOS TARES

Pacues de Bordeaux, un approvisionessement de belles sanguas, et à vendre à la phormacie du soussigné.

F. P. DUCONGE. Magasins au coin des rues de la levée et Levéc, No. 23. S'adresser à

G. MARMICHE.

Drupe et Casimir (noir et blee) appertins de Sedan. Dito de Billard.

Parfumeries, Gants en pout et en suis. Bas et demi Bas sois et filoschie. Fleurs artificielles et Rubans à chapeaux

Liqueurs surfines, Vin de Bourgogne :

15 nov-6. F. GARDERE, Trisorier.

TRAITES SUR NEW-YORK, a went of balks COUVERTURES de 3 points.

dre per H. W. BARSTOW, [21 sep. 16 nov. THEODORE NICOLET & co.

The same sale in the sale .